

Publié le 5 septembre 2017.  
Dernière modification : 16 décembre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE COMMERCE, Saïgon (1930-1937)

Une création de René Duchateau,  
ancien administrateur-directeur de la [Société Wm. G. Hale & Cie](#)  
avec l'appui de [Joseph Mayer](#)  
et d'[Oscar Berquet](#).

Notre carnet financier  
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1930)

On annonce la création de la Société indochinoise de commerce au capital de 100.000 piastres divisé en 2.000 actions de 50 piastres.

Il est créé 100 parts de fondateur dont 40 attribuées aux souscripteurs à raison d'une part par 50 actions, les 60 autres attribuées aux promoteurs de la Société.

Les parts ont droit à 25 % du solde des bénéfices nets.

Souscripteurs : 21 personnes ou sociétés.

Administrateurs : René Duchateau, Joseph Mayer, Tjia Mah Yan, Oscar Berquet, P. M. Denis, Tran Trinh Huy.

---

La répression des fraudes en Indochine  
Les experts pour 1930  
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1930)

Produits solides ou en poudre

M. R. Duchateau, membre de la chambre de commerce, directeur de la Société indochinoise de commerce, à Saïgon.

---

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE COMMERCE.  
Exportateurs,  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1933, p. 363)

R.C. Saïgon n° 219,  
23 bis, rue Georges-Guynemer,  
Adr. Tél. : « SOCINCO »,  
Téléphone n° 792,  
Godes : Cogef Lugagne — Acmé — Bentley's,  
Directeur : R. Duchateau.

---

Étude de M<sup>e</sup> Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon  
Société indochinoise de commerce

Société anonyme au capital de 100.000 piastres  
Siège social à Saigon, 22, rue Chaigneau  
Dissolution anticipée  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 mai 1937)

Suivant délibération en date du 31 mars 1937 dont une copie en forme d'original a été déposée au rang des minutes de M<sup>e</sup> Bernard LESERVOISIER notaire à Saigon, suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Bernard BÉRENGER son substituant le 15 mai 1937, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dite Société indochinoise de commerce a prononcé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 mars 1937.

Elle a nommé comme seul liquidateur M. Maurice Georges PEAUTONNIER <sup>1</sup>, directeur de sociétés, demeurant à Saïgon, 22, rue Chaigneau, auquel elle a conféré les pouvoirs les plus étendus sans aucune restriction, pour la réalisation de l'actif mobilier et immobilier de la société et le règlement du passif, et notamment les pouvoirs suivants :

Réaliser, de gré à gré ou par vente aux enchères tout ou partie des éléments de l'actif, y compris l'établissement industriel exploité par la société, et ce moyennant le prix et aux charges et conditions qu'il jugera convenable ;

Toucher toutes sommes qui sont et pourront être dues à la société, payer celles qu'elle peut et pourra devoir, faire tous dépôts, se faire ouvrir tous comptes, signer, endosser, accepter et acquitter tous chèques et effets de commercé, régler et arrêter, tous comptes ;

Exercer toutes poursuites et actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, représenter la société dans toutes opérations de faillite ou de liquidation judiciaire ;

En tout état de cause, traiter, transiger, compromettre, donner toutes mainlevées et tous désistements avec ou sans paiement, consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie ;

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, généralement faire le nécessaire ;

Le liquidateur peut conférer à telles personnes que bon lui semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

Pour extrait

Bernard BÉRENGER

\_\_\_\_\_

Suite :

[R.-L. Duchateau & Cie.](#)

---

<sup>1</sup> Maurice Peautonnier (1901-1978) : directeur de l'Agence économique et financière d'Indochine. Voir [encadré](#).